

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 1^{er} AVRIL

Le départ de M. de Bismarck

Le Figaro a reçu de Berlin les dépêches suivantes :

Berlin, 29 mars.

Ce qui s'est passé aujourd'hui à Berlin dépasse toute description et jamais je n'aurais cru que l'enthousiasme allemand pût prendre des proportions pareilles. On pourra dire dans les journaux d'ici tout ce que l'on voudra, ce qui s'est passé a pris les proportions d'une protestation contre les derniers actes de l'Empereur.

Ce matin personne ne savait encore à quelle heure M. de Bismarck s'en allait. A midi, toute la ville savait que le prince partait à 5 h. 40. A deux heures il y avait deux murailles humaines qui s'étendaient du palais de la Wilhelmstrasse à la gare de Hambourg. Il y avait certainement plus de 100,000 personnes.

Les dames du corps diplomatique avaient eu l'autorisation de faire ranger leurs voitures dans le petit bout des Tilleuls qui s'étend entre la Wilhelmstrasse et l'avenue des Tilleuls. Je vois M^{me} Herbette et Alize, la marquise de Penafiel, la baronne Greindl, M^{me} Calvo, etc.

Jusqu'à 4 heures, le prince a reçu à la chancellerie. A quatre heures et demie, il fit ses adieux au personnel ; la scène a, paraît-il, été très touchante.

A cinq heures, le cortège sortait de la Wilhelmstrasse. Dans la première voiture était l'ex-chancelier, en petite tenue de cuirassier ; à côté de lui, son fils Herbert, en civil. Entre eux, le chien « historique ».

Dans la seconde voiture, la princesse, le comte et la comtesse Guillaume. A partir du moment où les voitures se sont engagées dans les Tilleuls, la scène est devenue indescriptible, on a poussé les sergents de ville, on en a jeté un à bas de son cheval, et on s'est précipité autour de la voiture ; je n'exagère pas en disant que tout le monde pleurait.

M. de Bismarck sanglotait. On lui embrassait les mains. De toutes les fenêtres, on jetait des fleurs. C'était absolument beau, et quoi qu'on en ait contre cet homme, on était ému. A la hauteur de la colonne de la Victoire, M. de Bismarck disparaissait sous les fleurs. L'impératrice Frédéric était à l'ambassade d'Angleterre et on l'a vue un mouchoir à la main.

Au moment où la voiture passait sur le pont d'Alsen, il y a eu une bousculade terrible ; la police ayant voulu intervenir, on faillit la jeter à l'eau.

Enfin on arrive à la gare ; tout ce trajet avait été fait au pas et on avait déjà vingt minutes de retard. Devant la gare il y avait des postes de cuirassiers qui firent d'abord mine de barrer le passage, mais on les retira en voyant l'attitude de la foule et tout le monde put entrer sur le quai où le régiment des gardes du corps était rangé avec drapeau et musique.

Là, les scènes devinrent de la folie ; le wagon du prince était plein de fleurs ; quand il y monta, la foule se mit à chanter : « Allema-

gne ! Allemagne ! au-dessus de tout », et quand ce fut fini un nouveau cri : « Restez ! restez ! » « Au revoir ! » et le prince fit signe de la tête que non. Le chef de gare siffla : le train ne put se mettre en marche ; on se battait devant la locomotive et des gens voulaient l'empêcher de partir.

Enfin, après cinq minutes de cris, le train se met en route. J'avais obtenu l'autorisation d'aller jusqu'à Spandan dans le train ; nous étions une douzaine dans ce cas. A notre arrivée à la station, nous descendîmes de notre wagon et nous allâmes devant le wagon-salon du prince pour le voir. La princesse était à la fenêtre. Un allemand lui cria : Au revoir.

— Non, répondit-elle en souriant, nous ne reviendrons plus. Nous sommes heureux d'être sortis de cette inquiétude. Et elle dit quelques mots au prince qui se leva, vint sur la galerie et tendit la main à chacun de nous en disant : « Adieu, définitivement adieu. »

Il était très pâle et de grosses larmes descendaient sur ses joues. Le train se mit en marche qu'il était encore là saluant de la main. Je puis me vanter d'avoir été le dernier Français ayant vu le chancelier de Bismarck à son départ de Berlin.

Au moment où le train disparaissait vers Hambourg, un autre arriva en gare ; il se dirigeait vers Berlin et était rempli d'ouvriers rentrant en ville et revenant des fabriques. C'était l'Allemagne de demain qui apparaissait tandis que l'Allemagne d'hier n'était plus visible — disparue avec le train qui l'emportait.

Pendant que la foule acclamait le prince de Bismarck, l'Empereur se promenait dans le Thiergarten à peu près désert ; quand il a passé sous les Linden, il a rencontré la foule qui revenait de la gare de Lehrte. Elle l'a salué respectueusement, comme de coutume.

Mais quelles pensées roulaient dans l'esprit de ce présomptueux Guillaume II ?

La Conférence de Berlin

La conférence a terminé ses travaux. Les différentes résolutions des commissions ont été rédigées sous forme de vœux.

Chaque commission a établi un rapport exposant les différentes phases de la discussion et résumant les résolutions adoptées :

1° La commission du travail du dimanche a décidé qu'il serait désirable que, dans chaque pays, un jour de repos hebdomadaire fût assuré à tous les ouvriers. Ce jour de repos serait fixé au dimanche.

Ces dispositions ont été adoptées à l'unanimité, sauf le choix du dimanche sur lequel les délégués français se sont abstenus.

Des exceptions ont été admises pour les exploitations qui exigent une continuité de production et pour les industries qui ne fonctionnent que dans certaines saisons, mais même dans ces cas exceptionnels il serait à désirer que chaque ouvrier eut un dimanche libre sur deux. Pour déterminer ces exceptions, il conviendrait qu'une entente s'établît entre les divers gouvernements. Les délégués français ont voté contre cette décision. Ce vote a fait une vive sensation.

Au cours de la discussion, M. Tolain a émis l'avis que la première question doit viser le repos hebdomadaire et non pas le repos du dimanche.

Les autres vœux peuvent se résumer ainsi :
2° Amélioration des conditions de travail pour les ouvriers des mines et interdiction du travail souterrain aux femmes ;

3° Interdiction du travail aux enfants au-dessous de 12 ans ; limitation de la journée de travail à six heures pour les enfants de 12 à 13 ans, à dix heures pour les enfants de 14 à 16 ans, avec une heure et demie de repos, soit en réalité huit heures et demie ;

4° Exclusion des femmes de certaines industries insalubres ou dangereuses.

Tous ces vœux se retrouvent dans les décisions du congrès ouvrier, mais en revanche il en est d'autres sur lesquels la Conférence ne s'est pas prononcée ; ce sont notamment les suivants :

Limitation de la journée de travail à un maximum de huit heures pour les adultes ;

Suppression du travail de nuit, sauf pour certaines branches d'industrie dont la nature exige un fonctionnement ininterrompu ;

Interdiction de certains genres d'industrie et de certains modes de fabrication préjudiciables à la santé des travailleurs ;

Suppression du marchandage ; du paiement en nature ; des coopératives patronales ; des bureaux de placement.

Remarquons que ce sont, et de beaucoup, les plus importants et qui ont la portée sociale la plus considérable. On peut comprendre, par là, que la conférence n'aura pas désarmé le socialisme révolutionnaire qui demeure non entamé, avec son programme intact et ses revendications entières.

CONSTANS-LE-COGNEUR

La spécialité démocratique et républicaine du ministre de l'intérieur, c'est de cogner le Peuple Souverain dès qu'il manifeste quelque désir.

C'est d'assommer l'ouvrier qui a quelque grief à faire valoir et se rend au ministère, à l'Hôtel de Ville ou à la Chambre pour en causer, en corps, avec les puissants de la Démocratie.

En Angleterre, en Belgique, partout ailleurs que dans la Démocratie française, on laisse libre ce genre de manifestations.

Dans la Ville-Lumière, dont les farceurs du 4 Septembre ont fait la capitale de la Libre-Pensée et de la Révolution, il n'est pas permis au Peuple Souverain de manifester ; sans quoi, Constans cogne !

Le Temps est ravi de posséder un ministre qui rentre si bien dans les goûts de l'Opportunisme et qui répond si parfaitement à la fraternité du démocrate de la bourgeoisie triomphante.

On peut s'attendre à quelque chose de sérieux pour le 1^{er} mai. On sait que les socialistes ont organisé une manifestation européenne pour cette date.

Samedi, à la Chambre, M. Ferroul s'est inquiété de savoir si les ouvriers des manufac-

tures de l'État pourraient prendre part à la manifestation sans encourir leur renvoi des ateliers.

Le ministre de l'intérieur, maintenant ses précédentes déclarations, a affirmé qu'il ne tolérerait aucun tumulte dans la rue et que d'ailleurs les ouvriers des manufactures n'avaient aucun désir de se joindre aux perturbateurs de l'ordre public.

Malgré les supplications de M. Ferroul, M. Constans n'a rien voulu entendre, mais le député ouvrier a affirmé que la manifestation aurait lieu.

M. Ferroul, fort mécontent des fins de non recevoir du ministre, s'est vengé en déclarant que les ouvriers avaient en France moins de liberté qu'en Belgique et en Angleterre. Leurs gouvernements monarchiques sont plus tolérants que le gouvernement de la République opportuniste. Parbleu, il y a longtemps que M. Ferroul doit être convaincu de cette vérité politique.

D'ici au 1^{er} mai, les ouvriers auront le temps de réfléchir.

Les socialistes de Lyon ont organisé une grande réunion à la Bourse du Travail, afin de s'entendre pour la manifestation du 1^{er} mai. Les corps élus sont invités à cette réunion.

INFORMATIONS

TOUR DE PASSE-PASSE

On a validé sans bruit l'élection de M. Guillemet dans la première circonscription de Fontenay-le-Comte. Si la Chambre avait prêté l'oreille à la lecture du rapport, elle eut entendu déclarer que « nulle protestation n'était jointe au dossier ».

Or, la vérité est qu'une protestation très énergique avait été formulée.

Seulement, la questure s'est permis de retenuir la protestation qu'elle reconnaît avoir reçu le 13 mars et ne l'a communiquée ni au bureau ni à la commission, ni au rapporteur. M. de La Rochejaquelein a signalé le fait, et le rapporteur, M. Dejardin-Verkinder, a certifié son exactitude. Le président de la Chambre a été obligé d'avouer que ce n'était pas la première fois que se produisaient de pareils faits qu'il a qualifiés d'accidentels.

M. Floquet songeait, sans doute, en parlant de la sorte, à l'élection de M. Constans qui fut validée sans discussion après un dépôt dont personne, pas même les membres du bureau, n'avait été prévenu. Cela ne se renouvellera pas, a promis M. Floquet. L'engagement n'est pas compromettant puisque les vérifications de pouvoirs sont terminées, mais M. de La Rochejaquelein doit être remercié d'avoir mis en lumière une des étranges pratiques de l'administration républicaine en matières d'élections.

Les journaux républicains ont affecté de parler le moins possible de ce tour d'escamotage qui rappelle cet autre fait que nous signalons plus loin : addition des bulletins de votes dans les couloirs de la Chambre.

Ainsi on s'habitue peu à peu à n'avoir plus de scrupules. On s'habitue à la Chambre. Quant au pays, son jugement sera moins indulgent.

VACANCES DE PAQUES

Avant de se séparer, les députés se sont violemment disputés.

Les boulangistes, trouvant que la Chambre n'avait rien fait encore, demandaient à travailler et à ne pas prendre de vacances; d'autre part, quelques conservateurs disaient qu'il n'y avait aucun inconvénient à se séparer, la majorité républicaine étant impuissante à faire quelque chose de bon.

Finalement les députés républicains ont jugé ainsi et ils ont décidé de s'en aller pour quelques semaines.

Pendant ce temps du moins le pays sera tranquille et aucune nouvelle loi mauvaise ne sera établie.

UN INCIDENT SCANDALEUX

Un incident absolument scandaleux s'est produit vendredi à la Chambre, lors du vote sur les vacances. Le président avait déclaré qu'il y avait lieu à pointage. Les huissiers, escortés des secrétaires, emportaient les corbeilles remplies de bulletins. Dans le couloir, un député alla ajouter un certain nombre de bulletins nouveaux sans que le secrétaire, M. Mailler, un député républicain, s'y opposât le moins du monde. Quelques instants après, M. Déroulède protestait: On vote dans les couloirs, criait-il, on falsifie les urnes; je proteste contre cet attentat!

La forme de cette protestation était fort peu parlementaire, mais les faits allégués étaient exacts; peu importait, paraît-il. Un tumulte intense s'est produit et on a appliqué la censure à M. Déroulède. M. Rabier a dû cependant, interpellé, reconnaître que les faits étaient exacts.

On a prononcé la censure parce que M. Déroulède avait persisté à prendre la parole alors que le président la lui refusait, en arguant que le scrutin était commencé, mais personne n'a pu se méprendre sur le véritable motif de cette sévérité. Ce qu'on a voulu punir, c'est le député qui, témoin d'un scandale, le dénonçait.

Quelle sécurité a maintenant la minorité?

Les tripotages s'étaient même à la Chambre.

Vingt et un coups de canon ont annoncé dimanche matin la réouverture de la Tour Eiffel, et la foule des ascensionnistes a été si grande pendant toute cette première journée que l'on se serait cru revenu aux grandes périodes de l'Exposition.

Près de dix mille personnes sont montées dans la Tour. Le temps était d'ailleurs splendide et la vue considérable.

Au sommet, dans les appartements du phare, M. Eiffel a déjeuné avec M. et M^{me} Salles et toute sa famille.

Dans les deux nuits précédentes, le ministère de la guerre a fait avec les projecteurs électri-

ques de la Tour des expériences très intéressantes et établi des signaux avec les forts.

On sait que la guérite du factionnaire de la Conciergerie a été déplacée, lors de la détention du duc d'Orléans. Elle était près de la porte. On l'a mise près de la tour, et le factionnaire reçut ordre de se promener devant la tour, au lieu de se promener devant la porte.

Or, il y a beau jour que le duc d'Orléans est parti; la guérite est toujours là et le factionnaire se promène toujours devant la tour.

Voulez-vous parier qu'il s'y promènera longtemps encore?

En vertu d'un jugement du Tribunal civil, les meubles et objets laissés par Henri Rochefort dans sa villa du Bois de Boulogne ont été vendus dimanche à Neuilly.

Cette villa, on le sait, appartient à la Ville de Paris. Rochefort, après le jugement de la Haute Cour, a refusé de payer un loyer dont il lui était devenu impossible de jouir. C'est donc la Ville et non l'Etat qui a ordonné la vente.

Une pendule avec sa garniture, valant deux cents francs, a été adjugée 28 francs.

Tous les objets ont été offerts aux prix les plus bas. Ainsi une table de nuit Louis XV, mise à prix 2 fr., a été adjugée 31 fr. Elle vaut dix fois plus. Un nécessaire, vendu 51 fr., avait été mis à prix à 6 fr.

La totalité des objets a atteint au plus un millier de francs; mais il est impossible de le savoir au juste, car les nombreux amis de Rochefort qui assistaient à la vente ont constaté qu'on profitait de l'occasion pour vendre comme ayant appartenu à l'exilé des objets qui n'ont jamais été en sa possession et ils ont protesté en se retirant.

A AIX-LES-BAINS

La présence de la reine Victoria et le beau temps ont permis à la plupart des hôtels de procéder à leur toilette d'été.

Depuis quelques jours les étrangers et surtout les Anglais affluent dans la cité aixoise.

L'impératrice des Indes est déjà entourée de près de six cents de ses sujets.

On annonce pour la veille de Pâques l'arrivée des enfants du duc et de la duchesse de Connaught.

Sur le registre de l'hôtel de Sa Majesté on lit les noms du major général Chenevix, de la comtesse Somers, du doyen de Gloucester, du duc et de la duchesse de Rutland, de lord Cooper, de lord Kensington, du chanoine Wilberforce, etc.

Dimanche matin, à onze heures, un assez grand nombre de personnes attendaient aux abords du temple anglican l'arrivée de la reine, mais celle-ci a fait savoir au dernier moment qu'elle ne pourrait assister à l'office.

Dans l'après-midi elle a fait en landau une excursion de deux heures; elle a traversé Marlioz, Drumettaz-Clarafond, Mouxy et est rentrée à six heures par le grand port.

De son côté, le prince de Battenberg fait d'assez longues promenades à cheval avec les officiers de la garde d'honneur de la reine, MM. de Lafond et de Lacoste, du 4^e dragons.

M. SAINT-SAËNS

L'Agence Havas publie la dépêche suivante: « Milan, 31 mars.

» S'il faut en croire un télégramme de Venise, du journal *Italia*, M. Saint-Saëns serait à Venise depuis plusieurs jours avec une dame fort élégante; il occuperait un petit appartement d'une maison particulière. »

ENCORE UN ESPION

On mande d'Epinal au *XIX^e Siècle*:

« La police a arrêté aujourd'hui un personnage allemand qu'on voyait rôder ici depuis quelques jours. C'est à la suite des aveux de Niemeyer, qui vient d'être condamné, et des indications qu'il a fournies, qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre ce nouvel espion.

» Une volumineuse correspondance a été saisie chez lui.

» Il n'y a plus de doute: c'est tout un syndicat d'espionnage qui fonctionne dans notre région. Les révélations de Niemeyer en ont fourni la preuve. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 mars 1890.

La semaine débute dans les meilleures conditions: le 3 0/0 fait 88.25; le 4 1/2 0/0, 106.05.

On demande le Crédit Foncier à 4.320. Les obligations sont à leurs plus hauts cours.

La Banque de Paris monte à 787.50, la Banque Nationale du Brésil s'échange à 603.75.

La Société Générale clôture à 478.75, la Banque d'Escompte à 517.50.

La conversion de l'Emprunt Russe 5 0/0 1862 ne donnera pas lieu à une souscription publique. Le privilège de l'opération est réservé tout entier aux porteurs de l'emprunt converti qui recevront en espèces 26 0/0 de leur capital et le surplus en deux obligations qui ressortiront à 92.84 0/0.

Les Fonds Portugais sont en hausse: 3 0/0, 63.67; 4 1/2 0/0, 496.

L'assemblée générale ordinaire de la Société des Immeubles de France s'est réunie le 26 mars. 9,229 actions étaient représentées. Les comptes de l'exercice 1889 ont été approuvés. Le dividende a été fixé à 25 fr., un acompte de 12.50 ayant été payé le 16 janvier dernier, le solde soit 12.50 sera versé le 16 juillet prochain contre la remise du coupon n° 9 et sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Toutes les résolutions ont été prises à l'unanimité.

L'assemblée a accueilli avec grand faveur le passage du rapport du conseil d'administration énonçant que 81 immeubles, tous situés à Paris, nécessitant l'emploi d'une somme de

24,023,206 fr. 75, ont été achetés depuis le mois de mai 1888, date de l'émission des obligations foncières, jusqu'au 31 décembre 1889.

Le huitième tirage trimestriel des obligations foncières de la Société des Immeubles aura lieu le 10 avril prochain.

L'obligation des Chemins Economiques cote 399.

NOUVELLES MILITAIRES

LES DRAPEAUX DANS LES CASERNES

Le ministre de la guerre vient de prescrire que les drapeaux et étendards des régiments qui, jusqu'ici, étaient déposés au domicile particulier du chef de corps, seront désormais conservés dans les casernes.

Les expériences de mobilisation prescrites dans chaque brigade se sont terminées samedi.

Les rapports des généraux relèvent des tentes destinées à disparaître avec l'amélioration des casernements.

A cet égard, il faudra que le service du génie tienne compte, dans la construction des bâtiments neufs, de la nécessité d'avoir toujours des ouvertures très larges pour donner passage aux hommes et aux paquets d'effets d'habillement, d'équipement et de harnachement. Les bousculades engendrent le désordre et retardent toutes les opérations de mobilisation dans un corps de troupe.

Dans quelques gares, les voies d'accès, aux quais d'embarquement, ont besoin d'être entretenues pour les rendre facilement accessibles aux chevaux de cavalerie et aux voitures d'artillerie.

La critique la plus saillante a trait aux nombreux officiers absents pendant que leur corps se mobilisait.

Si nous voulons nous prémunir contre un encadrement insuffisant, il faut absolument créer des états-majors particuliers dans l'infanterie et la cavalerie, et y classer, comme cela se fait dans l'artillerie et le génie, tout officier absent de son corps depuis six mois.

Le gouverneur militaire de Paris va faire faire certains exercices auxquels il se propose d'assister lui-même et qui présenteront un intérêt particulier.

Des troupes d'infanterie et d'artillerie seront réunies demain aux environs de Champigny et exécuteront une série de manœuvres au cours desquelles canons et fusils seront chargés avec la poudre sans fumée.

C'est une sorte de préparation aux grandes manœuvres, dans lesquelles on sait que la nouvelle poudre doit être employée cette année pour la première fois.

gravité, un mot encore et... nous n'en parlerons plus.

Alors, se levant, il s'inclina devant le sergent, en disant:

— Dans quelques semaines, je dois épouser la sœur de ce malheureux... C'est donc au nom de la famille dont je connais les sentiments que je vous prie d'agréer des excuses publiques, Monsieur, pour l'injure que vous avez reçue d'un de ses membres.

Le jeune homme se tenait incliné, suppliant.

Cet incident fut si inattendu, si émuant, que les assistants se levèrent d'un élan simultané... excepté le sergent toutefois... Ce dernier tortillait sa moustache d'un air rogne, luttant évidemment contre l'émotion qui le prenait par surprise.

Sulpice continua:

— Oui, je suis heureux de vous rencontrer ici pour vous donner cette marque de déférence et vous offrir la seule réparation qui soit en notre pouvoir. — La voix du jeune homme tremblait. — C'est donc au nom de son vieux père dont les cheveux ont blanchi dans une nuit, au nom de ses sœurs...

— Assez, que diable! s'écria le trouper en

LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

La jeune fille passa la nuit entière sans sommeil.

Elle organisait son voyage, cherchant les moyens d'action sur son frère. Dans un certain sens, Flavie aurait mieux convenu qu'elle, mais la jeune femme nourrissait son second enfant, comment l'exposer à de si rudes émotions? D'un autre côté, Séverine le sentait, elle-même saurait mieux suivre les difficultés, triompher de cas imprévus.

Le plus difficile, pour l'instant, était d'amener le père, non-seulement au voyage, mais encore à revoir son fils sans l'accabler de paroles indignées dont l'effet ne pourrait qu'être désastreux sur le prisonnier.

On obtint, avec difficulté, une demi-promesse... pour l'achever, Séverine comptait sur l'émotion du moment.

La cadette des Darnétal fit ses préparatifs en silence, sans abattement, sans défaillance.

L'heure des larmes était passée, il fallait agir. Agir?... Hélas! leur action, si restreinte, serait probablement sans effet? N'importe, il était impossible d'attendre, sans mouvement, sans tentative quelconque, — fut-elle audacieuse, folle — la sentence redoutée.

Pour la première fois, elle se réjouit que sa mère dormit là-bas à l'ombre des ifs du cimetière.

Arrivés à Orléans, nos voyageurs se logèrent non loin des casernes.

Dès le soir, Sulpice courut aux renseignements.

Il retrouva d'anciens camarades et fut s'attabler au café avec eux.

A peine s'installaient-ils qu'un sergent, — un de ces vieux sous-officiers pour lesquels la caserne et la cantine ont fini par remplacer la famille — se dirigea de leur côté.

Le voisin de gauche du jeune homme lui donna un coup de coude, en disant à voix basse:

— Voilà le sergent que le caporal Darnétal a outragé.

Sulpice tressaillit.

Se reculant vivement, il fit place au nouveau venu, en faisant signe au garçon d'apporter

un verre. Il le remplit généreusement d'un vin pétillant des environs.

Bientôt les langues se délièrent, la conversation s'engagea sur les souvenirs des troupiers. Ils n'y allèrent pas de main morte, qu'il fût question de faits d'armes ou de bonnes fortunes.

Sulpice, dominant son inquiétude, se montra plein de verve.

Il s'ingéniait surtout à gagner son voisin de droite et réussit parfaitement. Son ancien grade d'adjudant, l'excellent souvenir qu'il avait laissé au régiment, flattaient le vieux soldat.

Jusque là pas un mot de Darnétal, ni de son procès.

Enfin un camarade de Sulpice, après un clignement d'œil à l'adresse de celui-ci, risqua une allusion.

— Tonnerre! interrompit le sergent, frappant la table d'un vigoureux coup de poing qui fit danser les verres... puis, s'arrêtant soudain, il reprit: — Paix, là-dessus... le conseil va lui régler son compte.

Il était devenu sombre.

Tous se turent.

— Pardon, Monsieur, reprit Sulpice avec

L'FFECTIF DES COMPAGNIES AUX MANŒUVRES

Les officiers d'infanterie se plaignaient de n'avoir pas à manier aux manœuvres des effectifs se rapprochant de ceux des formations de guerre.

Par suite de l'appel d'une seule classe de réservistes en 1890, il était impossible de former de très grosses compagnies en automne.

Néanmoins, le ministre a invité les commandants de corps d'armée à porter de 150 à 180 hommes l'effectif de chaque compagnie appelée à prendre part aux manœuvres.

LE FUSIL ALLEMAND

La question du fusil allemand est tranchée. Or, par le temps qui court, ce n'est pas là une question secondaire, on peut en être convaincu.

S'il faut en croire un spécialiste qui écrit aux *Debats*, ce fusil vaudrait au moins le nôtre. — C'est là une bien triste nouvelle.

Voici la conclusion de ce rapport :

« Il est vrai que toutes ces « qualités » ne sont pas exclusivement propres au nouveau fusil allemand : toutes les autres armes de petit calibre bien établies, et le fusil français en particulier, les possèdent à peu près au même degré. Ce qu'il y a de nouveau et de digne d'attirer l'attention, c'est que, naguère encore, en matière d'armement de l'infanterie, nous distancions toutes les puissances de l'Europe, et que l'Allemagne, notamment, semblait avoir fort à faire pour regagner l'avance qu'elle nous avait laissée prendre. Maintenant c'est fait. »

C'est peut-être lorsque le jeune Empereur a été sûr de son fusil qu'il s'est décidé à renvoyer son vieux diplomate, qui était atteint de ce qu'on commençait à appeler, dans l'entourage de Guillaume, « la monomanie de la paix. »

Bismarck a-t-il été la première victime du fusil allemand ?

— C'est possible.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

POISSON D'AVRIL

Savez-vous quelle est l'origine du poisson d'avril et à quelle date il remonte ?

Il existe plusieurs versions. Vous lirez, dans quelques vieux livres, que Louis XIII, ayant fait jeter en prison un prince de la maison de Lorraine, le gardait dans une forteresse dont la meurthe baignait le pied. Le 1^{er} avril, le captif se sauva en traversant la rivière à la nage. Voilà le poisson et la date. Et comme les Lorrains se moquèrent beaucoup des Français à cette occasion, ils conservèrent, par esprit de nationalité, la tradition de cette évasion, en imaginant quelques petites tromperies

se levant d'un bond. L'émotion le gagnait, malgré ses efforts. — Si jamais on a entendu parler d'excuses de cette espèce...

Et, pour se refaire, il se versa un grand verre de vin qu'il avala d'un trait.

Les sous-officiers l'entourèrent, avec des phrases enguirlandées aux lèvres et des serments de main.

On se rassit. La bouteille circula de nouveau.

La brèche ainsi faite, on ne parla pas d'autre chose.

Sulpice fit l'historique de la famille ; — pour cela, il reprit le langage non oublié de la caserne — et appuya sur le dévouement de Séverine.

Le soldat français est facilement sentimental, surtout quand de nombreuses rasades aident à son émotion sans provoquer l'ivresse.

— Une maîtresse femme, dit l'un. — Sulpice, camarade, mes félicitations, ajouta un autre.

Et le sergent d'enclencher.

Voyant le bon effet de son éloquence, Landry continua :

Il parla du sentiment de l'honneur si cher aux Darnétal.

le jour anniversaire de celui où elle avait eu lieu.

Cette version, quoique reposant sur un fait réel, n'a rien de sérieux. A notre avis, la véritable est celle-ci : Sous Charles IX, par un édit rendu en 1564 et enregistré au Parlement seulement en 1567, le calendrier fut changé, le commencement de l'année fut fixé du jour de Pâques au 1^{er} janvier. Il s'ensuivit que les étrennes qui se donnaient en avril furent reportées au mois nouveau placé désormais à la tête du calendrier. Mais on conserva le souvenir du passé, et l'on s'amusa aux dépens de ceux qui protestaient contre la réformation introduite. On leur donnait des étrennes plaisantes, on se moquait un peu d'eux, et, comme au mois d'avril le soleil entre dans le signe zodiacal du Poisson, on imposa ce nom à ce genre d'innocentes atarpes.

Nous nous garderons certainement de présenter cette version comme un acte de foi, ou comme une démonstration mathématique, mais elle offre un caractère de probabilité suffisant pour que l'on puisse l'admettre. Le probable joue un grand rôle dans les opinions humaines, et l'on est souvent réduit à s'en contenter. N'est-ce pas le cas ? (Anjou.)

RÉUNION VÉLOCIPÉDIQUE

Le Véloce-Club d'Angers, qui commence dimanche prochain la série de ses courses d'entraînement à la Balue, vient de fixer ses grandes courses internationales aux 15 et 18 mai. Ces courses classiques sont les plus anciennes de France et ont eu lieu régulièrement chaque année depuis 1875.

Le tourisme est aussi très en faveur en Anjou. D'un commun accord entre les clubs de Tours, Angers et Cholet, une rencontre amicale aura lieu le lundi de Pâques à Saumur.

Cette manifestation doit être le prélude d'une réunion de tous les cyclistes de l'Ouest, qui se tiendra à Tours pendant les fêtes de la Pentecôte.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

M. Péricat, commis principal des contributions indirectes à Doué, est nommé en la même qualité à Gençay (Vienne).

VÉTÉRINAIRES. — Voici la liste des vétérinaires diplômés établis dans l'arrondissement de Saumur, leurs nom et prénoms, domicile, l'école qui les a reçus, et la date du diplôme :

Victor Gautier, à Doué (école de Toulouse), le 3 août 1860.

Louis-Etienne Hatin, à Saumur (école d'Alfort), le 28 août 1831.

Eugène Lepoudré, à Montreuil-Bellay (école de Toulouse), le 4 août 1853.

Omer Meunier, à Vibiers (école de Toulouse), le 30 juillet 1872.

Le jeune homme sut trouver des accents capables de remuer ces hommes primitifs, à l'esprit peu cultivé, mais au cœur chaud sous la rudesse de la forme.

Le plus ému était, sans contredit, l'offensé lui-même.

Il faut l'avouer, l'amour-propre du sergent se trouvait flatté de ces excuses publiques faites par un homme de mérite, un ex-adjutant qui, s'il fut resté au régiment, au dire de tous, porterait maintenant les épaulettes d'officier.

— L'idée de la hiérarchie, bien qu'elle n'existât pas réellement entre eux, lui donnait cependant un certain respect pour le jeune homme. Plus d'une fois, il se surprit à dire :

— Mauvaise affaire ! mon adjudant, diable d'affaire... Saperdienne ! ce blanc-bec-là nous fiche dans le pétrin d'une drôle de manière.

Ce fut bien pis, lorsque, le lendemain, Sulpice trouva moyen de lui faire rencontrer la famille du prisonnier : ce père à l'attitude affaissée, au regard morne, cette jeune fille si digne, si courageuse, jusqu'à la jolie blondine, à mine inquiète et attristée, impressionnèrent péniblement le vieux brave.

Il promit de charger, le moins possible, « le clampin ».

(A suivre.)

Pierre-Louis Paireault, à Saumur (école de Toulouse), le 3 août 1866.

Paul-Juvenal Richard, à Saumur (école de Lyon), le 15 juillet 1877.

Nous lisons dans le *Gaulois* :

« Très réussie la journée de jeudi dans la forêt de Monnaie, près Bangé.

» L'équipage du baron de Rochebouët, réuni à celui de M. Proust, ont lancé un brocard à midi, et, à six heures, il était pris, malgré la sécheresse qui rendait la chasse très difficile. Parmi les femmes élégantes qui suivaient, on remarquait : La baronne de Rochebouët, la marquise de Broc, la marquise de Lamotte-Baracé. Parmi les cavaliers : MM. Proust et baron de Rochebouët, chefs d'équipage ; MM. de Lamotte de Rège, Charlery de la Masselière, comtes de Maillé, d'Andigné, de Beaumont, marquis de Broc, Boutier, etc. Les honneurs du pied à la marquise de Lamotte-Baracé. »

M. Delahaye, député de Chinon, a refusé d'assister à la réunion et au banquet boulangiste du Vendredi-Saint. Il a nettement motivé son refus sur ses croyances catholiques.

M. du Saussay, député de la 1^{re} circonscription de Tours, a également refusé.

CONGRÈS CATHOLIQUE A NANTES

Nous apprenons qu'un congrès catholique se réunira à Nantes, au mois de novembre prochain. Le succès du congrès de 1886, tenu dans cette ville, les très nombreuses adhésions déjà recueillies, le concours d'éminents orateurs assurent d'importants résultats à cette grande assemblée des catholiques de l'Ouest.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Janvier-Avril 1890

Billets d'aller et retour de famille pour les stations hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne. — Tarif spécial A n° 34 (Orléans).

Des billets d'aller et retour de famille, de première et de deuxième classe, sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours :

Pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0 ; — de 4 personnes, 30 0/0 ; — de 5 personnes, 35 0/0 ; — de 6 personnes et plus, 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

FAITS DIVERS

L'ÉTOILE DE BETHLÈM

Nous avons dit qu'en cette année de 1890 on doit revoir un astre fameux dans la tradition chrétienne, l'étoile de Bethlém.

C'est auprès de la belle constellation de Cassiopée qu'il faudra la chercher dans le firmament. La constellation de Cassiopée se compose d'une cinquantaine de petites étoiles au milieu desquelles se détachent, plus lumineuses, plus brillantes, cinq étoiles de troisième grandeur disposées en forme de W ; une sixième, plus brillante encore, doit venir se joindre à celles-ci dans le courant de l'année ; et cette apparition sera la septième depuis le commencement de l'ère chrétienne.

L'histoire de cette sixième étoile est des plus intéressantes. Le 11 novembre 1572, elle fut aperçue par l'astronome Tycho-Brahé, qui l'étudia avec beaucoup de soin. Elle dépassait en éclat même les étoiles de première grandeur, si bien qu'on pouvait l'apercevoir en plein jour, sans le secours d'aucun télescope. Mais après avoir rayonné ainsi deux semaines durant, l'intensité de son éclat alla

diminuant peu à peu. Pendant dix-sept mois on put encore l'apercevoir à la même place, puis en mars 1574 elle disparut aussi subitement qu'elle avait apparu.

Des recherches établirent que ce même astre, caractérisé par les mêmes phénomènes, avait été observé en 1260 ainsi qu'en l'an 945. On arrive à conclure de là que cette étoile devait être identique avec celle qui guida les trois mages vers Bethlém, et voici comment :

Par les dates de 945, 1260, 1584, on peut en effet fixer les apparitions de cet astre à un intervalle moyen de 315 ans. Si donc l'on remonte au-delà de l'an 945, on obtient les dates 630, 315 et l'an 1, c'est-à-dire l'année dans laquelle naquit le Christ.

D'autre part, si l'on fait le même calcul pour les années qui suivent l'an 945, on arrive aux deux dates de 1260 et 1575, qui correspondent assez avec les apparitions constatées. Si, enfin, à cette dernière année de 1575, c'est-à-dire à l'année qui a suivi l'apparition observée par Tycho-Brahé, on ajoute une nouvelle période de 315 ans, on obtient l'année 1890, dans laquelle nous sommes actuellement.

Dernier rapprochement : l'étoile de Bethlém présentait, d'après les écritures saintes, absolument les mêmes phénomènes que l'astre apparu en 1572. Elle brillait d'un éclat tout particulier et disparut du ciel au bout d'un certain temps.

Donc, astronomes de la chrétienté, à vos télescopes !

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 29 Mars :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variété : *En Carême*, par G. Lenôtre. — Nos gravures : M. de Bismarck ; Le chancelier de Caprivi ; M. Szapary ; Le conflit anglo-portugais ; La statue de l'impératrice de Russie ; *Les Rameaux* ; L'effondrement du clocher de Mortagne ; Le phoque au cirque Fernando ; M. Raimond Deslandes. — La mode dans le monde. — *La Chanson du Biniou*, nouvelle, par Gilbert Doré. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boissard. — Echecs, par S. Rosenthal. — Rébus. — Récréations de la famille.

GRAVURES : Le prince de Bismarck. — Le général de Caprivi. — Le comte Szapary. — La souscription nationale à Lisbonne. — La statue de l'impératrice de Russie. — Le théâtre illustré : *Ascanio*. — *Le dimanche des Rameaux à Saint-Sulpice*. — Les clochers de Mortagne. — Modes de mars 1890. — M. Raimond Deslandes. — Echecs, par S. Rosenthal. — Rébus. — Récréations de la famille.

La préférence marquée qu'on accorde à la *Pâte de Regnaud* sur les autres pâtes ou pastilles pectorales est due à son goût agréable et à son efficacité constante contre les rhumes, catarrhes, coqueluches, asthmes, enrrouements et affections de poitrine. 1 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies.

UNE DAME, excellente musicienne, désire donner des leçons de piano et de chant, chez elle ou dans les familles. S'adresser au bureau du journal.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

Assortiments d'Articles de Pâques des plus variés, vendus à des prix exceptionnels de bon marché.

Vannerie — Œufs décorés — Œufs candis — Œufs chocolat

Poissons d'avril en chocolat et sucre, etc., etc.

Tout acheteur de 3 fr. de Confiserie aura droit à un billet de Tombola — D.ux lots gagnants.

PAGL. GODET, propriétaire-gérant

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude de M^e LELIÈVRE, notaire, le Lundi 14 Avril 1890, à 4 heures,

1^o D'UNE

MAISON D'HABITATION

Sise à Saumur, rue Dacier, n^o 28.

Revenu annuel : 750 francs.

Mise à prix : 8,000 francs.

Entrée en jouissance : 24 juin 1890.

2^o D'UNE

Autre Maison d'habitation

Sise à Saint-Lambert-des-Levés, au Gros-Caillou, ancienne route de Tours.

Situation agréable,

Mise à prix : 4,000 francs.

S'adresser à M. DUPONT-BERGAULT, 98, rue Saint-Nicolas, à M. MAYFR père, à Saint-Lambert, voisin, et à M^e LELIÈVRE, notaire.

Etude de M^e BENARDEAU, notaire à Vernoi.

VENTE

Aux enchères publiques

Les Dimanche 13, Lundi 14, Mardi 15 avril 1890, et jours suivants s'il y a lieu, à midi, dans l'ancien Prieuré, au bourg de la commune de Vernoi,

D'un très bon Mobilier

Comprenant : batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, cristaux, service de table; une belle salle à manger; salon; dix chambres à coucher; garnitures de cheminées, pendules, candélabres; literie, sommiers, matelas; meubles anciens, tables, chaises, commodes, etc.

Au comptant, plus 10 0/0.

UN ÉCRIVAIN ayant fait ses preuves désire prendre la direction d'un journal conservateur en province.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION AMIALE

Le Samedi 12 avril 1890, à 4 heures, en l'étude de M^e LELIÈVRE,

D'UNE

GRANDE MAISON

D'habitation

ET PROPRIÉTÉ AU COMMERCE

Sise à Saumur, rue du Portail-Louis, 35.

Facilités pour le paiement.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

Revenu tant réel que possible : 2,300 fr.

Mise à prix : 22,000 f.

M^{me} Biron

LINGE à la MAIN & BRODERIES

Rue Haute-Saint-Pierre.

A VENDRE

Une très grande et belle **Armoire Louis XV** (AUTHENTIQUE), pouvant servir de bibliothèque.

S'adresser chez M. H. HARDY, fabricant de meubles de styles, à la Croix-Verte, qui demande des ouvrier et des apprentis sculpteurs. (287)

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ,
PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE,
HERPES, LUPUS, etc.
MÈME DES
PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Médecins les plus célèbres.
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste
Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires
à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

À LOUER

Pour entrer en jouissance au 24 juin 1890,

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n^o 21,

S'adresser, pour traiter, à M. Abel GARAU, employé de banque, ou à M^e GAUTIER, notaire. (258)

AVIS

M. Vernery, opticien à Pontivy, a l'honneur d'informer les habitants de Saumur qu'il est le seul possesseur de verres qui ont obtenu le grand succès de l'Exposition de 1889. Ces verres sont d'une netteté irréprochable, les courbes en sont faites mathématiquement, ce qui permet de prendre des verres moins forts que ceux dont on se servait précédemment. Ces verres corrigent les défauts de la vue, ils permettent de travailler sans la moindre fatigue.

Après quarante années de pratique dans l'art de l'optique, et en raison des connaissances acquises, M. VERNERY donne aux personnes les verres qui conviennent à leur vue. Tous ces verres sont très bien montés sur monture acier fin, or et argent.

M. VERNERY sera visible du 6 au 23 avril, hôtel de Londres, de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Entrée libre

HOTEL DE LONDRES
Saumur

UN JEUNE HOMME de seize ans demande emploi commerce ou garçon. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

LE BUREAU de M. Hubert, Sud, est transféré rue de l'Ermitage, n^o 3, à Saumur (nouvelle avenue du Jardin des Plantes).

5 à 6,000 F. demandés à personne pouvant disposer de 1 heure par jour. Bénéfices garantis. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE ayant servi dans une maison bourgeoise, demande place de cocher et cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

SULFATE DE CUIVRE

1^{re} Marque 98 0/0 de pur

Entrepôt : Rue Dailé, SAUMUR

Chez M. A. COURTET

ÉPICERIE PARISIENNE

HUBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Rais e de prix. — Conserves de 1^{er} choix

Petits pois.....	la boîte	0.85	la 1/2	0.45
» » très fins.....	—	1.60	—	0.85
Haricots verts.....	—	0.85	—	0.45
» » très fins.....	—	1.50	—	0.80
Asperges entières.....	—	1.30	le flacon	2.25
Sardines à l'huile depuis.....	—	0.40	—	—
Thon à l'huile depuis.....	—	0.75	—	—
Homard entier.....	boîte plate	0.80	et	1.25
Saumon du Japon.....	la boîte	0.90	et	1.40
Filets de harengs à l'huile.....	—	0.50	et	0.80

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 23
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1	3 8	7 40	1 13		5 54
Liniers-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8			6 13
Blou	11 54				3 41	8 10			6 23
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars			11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8
Niort				3 58	4 30	8 42	4 31	5 20	10 32
Saintes					6 30	11 52	6 12	7 53	2 3
Bordeaux					9 52	3 34	9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Bordeaux					5 40			8 20	
Saintes					7 15	9 9		11 39	3
Niort					9 32	10 55		2 5	5 30
Thouars					12 11	12 42	1 35	4 15	8 21
Montreuil-Bellay					9 35	6 38	1 4	2 37	4 55
Brézé-Saint-Cyr					9 55	7 18		9 6	10 32
Chacé-Varrains					10 7	7 27		2 50	5 18
Nantilly (arrivée)					10 13	7 34		2 57	5 26
SAUMUR (Etat)								3 2	5 31
(arrivée)								3 13	5 42
(départ)								2 52	5 20
Nantilly (départ)								3 3	5 33
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)								7 47	11 44
(départ)								7 57	11 54
Vivv					8 10	12 10		3 27	5 59
Blou					8 19	12 19		3 35	6 8
Vernantes					8 32	12 33		3 46	6 20
Liniers-Bouton					8 45	12 46		3 57	6 32
Noyant-Méon					8 59	1	2 12	4 9	6 44
Château-du-Loir					10 10	2 9	2 58	5 22	7 58
Chartres					2 47		5 54	9 26	12 4
Paris					5 25		7 30	11 50	2 27

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	DIRECT		OMNIBUS		EXPRESS		OMNIBUS		DIRECT	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	10 45				8 25	8 55	12 7	3 10	7 35	
Angers					10 29	12	2 57	5 35	9 35	
La Ménitrie					7 19	11 2	12 46	3 52	6 10	10 1
Les Rosiers					7 26		12 53	3 59	6 32	
Saint-Clément					7 33		12 59	4 7	6 39	
Saumur (arrivée)					3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52
(départ)					3 27	7 52	11 46	1 15	4 31	7 10
Varennes					8 5	11 32	1 29	4 45	7 13	
Port-Boulet					3 52	8 20	11 41	1 40	5 1	7 29
Langeais					4 26	8 50	12 3	2 14	5 46	8 11
Tours (arrivée)					5 5	9 42	12 46	2 53	6 35	8 51
Paris (arrivée)					10 39	4 40	10 46	2 35		5 7

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	EXPRESS		OMNIBUS		EXPRESS		OMNIBUS		DIRECT	
	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Paris	8 45	9 40	11 25	12 45	11 20	9 40	12 20			
Tours	1 23	5	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47			
Langeais	2 13	5 43	8	11 38	3 30	6 8	9 30			
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 11	3 50	6 43	10 7			
Varennes		6 32	8 51	12 22		6 54	10 19			
Saumur (arrivée)		2 57	6 45	9 4	4 5	7 12	10 32			
(départ)		3 3	6 52	9 12	4 9	7 16	10 42			
Saint-Martin			7 6	9 26	12 51		7 25			
Saint-Clément			7 13	9 33	12 57		7 32			
Les Rosiers			7 21	9 41	1 4	4 25	7 39			
La Ménitrie			7 32	9 52	1 13	4 32	7 48	11 13		
Angers (arrivée)			8 21	10 41	1 54	4 57	8 32	11 53		
Nantes (arrivée)			5 55	1 51	5 38	6 42	12			

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	MIXTE		EXPRESS		OMNIBUS	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	5 30	1 15	7 20			
Vivv	5 43	1 38	7 34			
Longué	5 55	1 56				